



Déclaration du Mouvement pour une ville zéro déchet

Nous, citoyennes, citoyens et organismes locaux, croyons que la Ville de Québec devrait adopter un plan de mise en œuvre de la gestion des matières résiduelles qui tende vers le « zéro déchet ». Une telle approche visionnaire tracerait une ligne directrice forte dont nous avons besoin au niveau municipal.

1 – L'intention

L'intention est de s'approcher autant que possible d'une société qui ne produirait plus de déchets, et de cet objectif émerge une série d'actions concrètes. Prôner une vision « zéro déchet » amène à conscientiser et normaliser le réflexe de ne plus gaspiller, de récupérer les matières recyclables et valorisables, de composter et de réduire les déchets à la source, afin d'éliminer le moins de matières possible. Afin d'y arriver collectivement, il est primordial à nos yeux que la Ville devienne un leader inspirant en concevant un plan suffisamment à long terme pour y parvenir : adopter une stratégie « zéro déchet ».

2 – Un enjeu collectif

Le déchet ultime est celui qui ne peut, de quelque manière que ce soit, être réintégré en tant que ressource dans le cycle de production des biens de consommation. Il doit autant que possible être minimisé. Concrètement, le concept « zéro déchet » réfère aux actions permettant de n'éliminer que le déchet ultime et rien d'autre, afin qu'il n'y ait pas de gaspillage de ressources. Ce n'est donc pas uniquement l'affaire de la Ville, mais aussi celle de ses citoyens et citoyennes. La population joindra le mouvement si elle est suffisamment informée et sensibilisée, ce qui devrait être la responsabilité de la Ville. En réduisant notre consommation, en refusant le suremballage et en donnant une seconde vie aux matières au lieu d'extraire de nouvelles ressources naturelles de l'environnement, nous pouvons réduire la quantité de déchets éliminés. D'autre part, comme plusieurs immeubles multilogements et entreprises ne disposent toujours pas de bacs de recyclage et que certaines matières recyclables comme le plastique sont très présentes dans les poubelles, le taux de participation et la qualité du tri sélectif doivent être améliorés. À cause de l'absence de collecte, les matières organiques se retrouvent aussi en grande majorité aux ordures, bien que l'intérêt de la population ait été démontré par le projet pilote 2007-2012 de la Ville. Les listes d'attente pour les sites de compostage communautaire témoignent également de cet engouement. Il est donc difficile de comprendre pourquoi la Ville a cessé le programme de collecte des matières organiques plutôt que de le maintenir et de l'élargir à l'ensemble du territoire.

3 – L'incinération est dangereuse et représente un gaspillage

Malgré le resserrement des normes de rejets atmosphériques, l'élimination des déchets par l'incinération demeure une nuisance importante. L'incinération n'élimine pas réellement les déchets, mais les transforme en cendres, en gaz à effet de serre et en émanations chargées de contaminants dangereux pour la santé de la population et l'environnement tels que des métaux lourds vaporisés. Plutôt que de voir les matières résiduelles comme des déchets dont il faut se débarrasser, la Ville doit repenser son mode de gestion. L'incinération détruit irrémédiablement, à forts coûts, des matières qui ne sont pas réellement des déchets ultimes et qui pourraient être mieux triées. Cela représente un gaspillage important de ressources qui pourraient être réutilisées, recyclées ou valorisées. Les mémoires présentés en consultation publique du Plan métropolitain de gestion de matières résiduelles (PMGMR) de 2016 font ressortir la faible volonté politique de la Ville pour le compostage à petite échelle et pour la sensibilisation de la population au tri sélectif.

Ces deux aspects qui transforment le citoyen en acteur conscient de sa contribution doivent aujourd'hui être au cœur du plan de mise en œuvre que la Ville de Québec va adopter et, surtout, réaliser.

4 – La modernisation n'a toujours pas réglé le problème

Dans les dernières années, afin de mieux contrôler les émanations toxiques de l'incinérateur, la Ville de Québec a dépensé près de 70 millions de dollars dans la modernisation de cet équipement, et d'autres investissements coûteux sont encore prévus. Malgré cela, des dépassements des normes environnementales pour divers polluants surviennent ponctuellement. Les émanations qui affectent la qualité de l'air et la santé publique à long terme nous inquiètent. Nous sommes conscients des tentatives de la Ville pour moderniser l'équipement, mais nous jugeons que ces mesures sont insuffisantes. Dans son PMGMR de 2004, la Ville s'était engagée à fermer son incinérateur en 2024. La mise en œuvre de ce PMGMR est passée complètement à côté de cet objectif. Cela, conjugué à l'absence de volonté politique en ce sens, nous amène à penser qu'il est impératif de restructurer en profondeur la manière dont la Ville de Québec pense et gère les matières résiduelles.

5 – Vers une fermeture progressive de l'incinérateur

Les avantages locaux et globaux d'une telle démarche sont multiples, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques. En réduisant progressivement la quantité de matières résiduelles incinérées, il deviendra possible de réduire le nombre de fours actifs simultanément à l'incinérateur municipal. Ceci mènerait à la fermeture progressive de l'incinérateur, un four à la fois, de manière logique et rationnelle. Pour le Mouvement pour une ville « zéro déchet », déménager l'incinérateur ou détourner les quantités actuelles de matières directement vers le lieu d'enfouissement technique ne sont pas des solutions valables. Il est essentiel d'adopter de vrais moyens pour rediriger le maximum de matières et ainsi réduire les déchets dont nous devons nous débarrasser. Il s'agit d'ailleurs d'un engagement que prennent de plus en plus de villes dans le monde, notamment en adoptant des stratégies « zéro déchet ».

6 – Des mesures concrètes pour tendre vers le « zéro déchet »

La Ville doit faire plus d'efforts pour sensibiliser les résidents. À Québec, il faut comprendre que nous respirons ce que nous jetons. Les projets de valorisation des matières organiques aideront grandement à diminuer les matières éliminées qui ne sont pas des déchets ultimes. Cependant, avant la mise en place de la solution principale, prévue pour 2022, il faudrait dès maintenant encourager plus sérieusement le compostage domestique et communautaire, et déployer progressivement la cueillette municipale de matières organiques sur le territoire dès que possible, afin d'habituer les citoyens et les citoyennes à cette pratique. Il est essentiel de détourner de l'incinération une plus grande quantité de matières réutilisables, recyclables et valorisables. Ces matières sont jetées non seulement par les individus, mais aussi par les industries, les commerces et les institutions.

Nous pensons donc que tous doivent être guidés vers l'action. La totalité des résidus domestiques dangereux doit être récupérée par des moyens contrôlés et ne doit donc plus se retrouver partiellement parmi les matières résiduelles incinérées. Pour compenser la perte des écocentres de Limoilou et de Loretteville, la Ville doit créer de points de dépôt supplémentaires ou ouvrir de nouveaux écocentres afin d'offrir un service accessible à l'ensemble des citoyens.

7 – Notre demande à la Ville de Québec

Nous demandons donc à l'administration de la Ville de Québec de se doter d'une vision d'avenir pour la gestion de nos matières résiduelles en adoptant sans tarder une stratégie « zéro déchet ». Nous souhaitons que notre ville emboîte le pas aux municipalités qui ont opté pour une gestion plus écologique des ressources. Avancer vers le « zéro déchet » sera bénéfique tant pour la création d'emplois et de nouvelles économies, que pour la santé de la population de notre ville et pour notre contribution à la qualité de l'environnement.